

CREFOP Normandie

Commission Parcours, CPRDFOP, carte des formations, évaluation

Compte-rendu réunion du mercredi 3 juin 2020

Participants

ANJOT Simon : Région Normandie - Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (représentant Clarisse DAUTREY)
BELLIER DE FROMONT Pascaline : FRSEA Normandie
DELPORTE Marie-Laure : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Normandie
DUDOUBLE Nadine : Carif-Oref de Normandie
DUFROY Jean : CFE CGT
DUPUIS Gwenaël : U2P Normandie
EDOUARD François : Udes
FONTAINE Xavier : Rectorat de l'Académie de Caen
GALLOIS Frédérique : Région Normandie - DGA Direction Formation Jeunesse Culture et Sport
GODET Jean-Michel : IRTS Normandie
HARLAY Kathy : AGEFIPH Normandie
HENRI Karine : Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie

HERGAULT Isabelle : Rectorat de l'Académie de Caen
JAQUOT Dominique : FO Union Régionale
JOHANNIN Alain : Pôle emploi - Direction régionale Normandie
LEBARBEY Alexandre : Comité Régional CGT de Normandie
LEBOUCHER Denis : Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie – *Président de la commission*
LECOEUR Richard : Ceser de Normandie
LESUEUR Marc : APEC Normandie
MONNOIS Jean-Michel : Medef Normandie
PINOT Bénédicte : Direccte Normandie
PUPPINI Sandrine : Délégation régionale académique d'information et d'orientation - Rectorat
RODRIGUES David : FO Union Régionale
VARTERESSIAN Olivier : Medef Normandie – *Vice-Président de la commission*

Excusés

FAUCON Philippe : FRSEA Normandie
HAVELETTE Françoise : Région Normandie - Direction de l'Apprentissage et de l'Alternance

MILLET Marc : Conseil Régional de Normandie
RAULT Frédérique : DRAAF Normandie

Ordre du jour

1. Présentation du cadre de référence des acteurs du Rés'O Pro Normandie : le réseau des acteurs de l'information et du conseil en Normandie ;
2. Présentation du cahier des charges pour la demande de labellisation au SPRO Conseil 2020 ;
3. Actualisation du document CPRDFOP selon les évolutions de la loi du 5 septembre 2018 ;
4. Présentation des projets en cours Agence régionale de l'orientation et des métiers Normandie ;
5. Perspectives sur la professionnalisation des acteurs de l'orientation (Agence / Carif-Oref) ;
6. Campagne de communication plan d'urgence à destination des publics : chassez les idées reçues ;
7. Perspectives pour le Plan d'urgence interministériel décrochage en région et obligation de formation.

Olivier VARTERESSIAN accueille et souhaite la bienvenue à Denis LEBOUCHER à la présidence de cette commission suite au départ à la retraite de Joëlle QUILLIEN. Il rappelle les objectifs et enjeux de cette commission.

Richard LECOEUR fait un point sur les nouveautés du Ceser en lien avec la commission : un diagnostic sur le passage Bac-3 / Bac + 3 couvrant les filières, les questions d'orientation et les passerelles est en cours. Cette étude va s'échelonner sur l'année 2021.

Denis LEBOUCHER et Olivier VARTERESSIAN accueillent Sandrine PUPPINI arrivée récemment en Normandie.

Sandrine PUPPINI, nouvellement nommée conseillère auprès de Madame la Rectrice sur les questions de politique éducative en matière d'information, d'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire mais aussi sur les missions concernant l'égalité des chances et également désignée déléguée régionale Onisep, précise qu'en tant qu'ex AIO de l'académie de Reims, elle connaît le fonctionnement du Crefop. Elle informe que le Rectorat est fortement mobilisé sur le retour pour tous à l'école et le maintien de la continuité pédagogique à distance pour les enfants ayant fait le choix de poursuivre l'école à la maison. Elle souligne que la mise en œuvre du suivi à distance a permis la découverte de nouvelles pratiques. Pour autant, le Rectorat reste inquiet face au nombre de nouveaux décrocheurs lié à la fracture numérique. Durant l'été, le Rectorat va repérer les décrocheurs afin de les raccrocher à l'école. Elle ajoute que, depuis son arrivée, elle apprécie le partenariat constructif, bienveillant et le travail de coordination pragmatique du territoire.

1 Présentation de l'Agence de l'Orientation et du Rés'O Pro Normandie

Diffusion du document : https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-06/Agence_regionale_de_l_orientation_et_des_metiers.pdf

Denis LEBOUCHER présente l'Agence de l'orientation et des métiers de Normandie. Créée par la Région Normandie le 1^{er} janvier 2020 afin de décliner la stratégie régionale de l'orientation, elle a intégré le personnel de la Cité des métiers et 11 agents de la Région Normandie. Des collaborateurs du Rectorat vont progressivement renforcer l'équipe existante. A terme, un effectif total d'une quarantaine de personnes est prévu.

→ Les missions de l'Agence : Coordonner, Mobilier, Informer et rendre accessible et Expérimenter et innover (voir slide 3 de la présentation).

→ Cadre réglementaire (slide 5) : le paragraphe 1 correspond aux activités de l'Onisep dont les ¾ sont transférées à la Région et à son Agence (guides, publications et animations sur les métiers).

La Région souhaite uniformiser son action sous le label de l'Agence et avec l'ensemble des acteurs.

→ La stratégie (slide 7) : 5 axes opérationnels et un axe complémentaire consacré à la promotion de l'offre de formation initiale lors des ouvertures de formations.

→ Les missions (slide 9 première partie).

Karine HENRI présente la déclinaison des missions de l'Agence sur les territoires (slide 9 deuxième partie). Elle précise qu'il s'agit d'une expérimentation triennale conduite entre le Rectorat et l'Agence sur la mise à disposition d'agents localisés sur l'ensemble du territoire appelés coordonnateurs/trices. L'objectif est la création de binômes avec les animateurs territoriaux sur le continuum emploi/formation/orientation. Ces coordonnateurs, représentants territoriaux du Service Public de l'Orientation (SPRO) local, ont en charge l'animation des partenariats et le lien entre les établissements, les équipes éducatives et les EPCI. Ils pourront intervenir sur l'information métiers et

coordonner des événements sur le sujet. (slide 10 : cartes des coordonnateurs). Les recrutements sont en cours, à terme dix coordonnateurs sont prévus.

Denis LEBOUCHER enchaîne sur la présentation de la gamme de services de l'Agence (slide 12) et afin d'introduire Rés'O Pro, il rappelle quelques éléments législatifs : en 2014, la loi sur la réforme de la formation professionnelle a défini le Conseil en évolution professionnelle (CEP) et donné à la Région la charge de l'animation du SPRO. Celle de 2018 réorganise les acteurs et confirme la charge du SPRO à la Région en distinguant l'animation des acteurs et l'accompagnement des publics. Cette loi mentionne également qu'il revient à la Région de labéliser, au titre du SPRO, les structures qui ne sont pas CEP par la loi mais qui répondent à un cahier des charges spécifique. Etre labélisé SPRO permet d'intégrer la liste préfectorale des structures éligibles à la taxe d'apprentissage.

Denis LEBOUCHER décrit le cadre de référence et le schéma d'organisation de Rés'O PRO (diapo 16) et précise que le bureau du Crefop doit, selon la loi, se prononcer sur le cahier des charges de la labélisation organisée par la Région. Le rôle du Crefop concerne le point 2 du schéma et non l'ensemble de la chaîne. Le bloc 2 regroupe les cinq structures labélisées par la loi qui font du conseil dans la norme du CEP. Les consulaires sont aussi membres du SPRO conseil et l'Etat et la Région ont signé des conventions pour y associer les Universités. L'Agence peut aussi labéliser d'autres structures qui répondent au cahier des charges. Les bloc 3 et 4 jouent également un rôle important dans la chaîne des acteurs du conseil que l'Agence souhaite mobiliser.

Olivier VARTERESSIAN interroge sur l'animation des membres associés du Rés'O PRO (bloc 3) au regard du volume important qu'ils représentent.

Denis LEBOUCHER répond que cet aspect est encore en construction mais précise qu'il est prévu des animations régionales (salon des métiers, etc.), de la professionnalisation et que l'Agence compte sur les territoires pour cette animation.

Olivier VARTERESSIAN questionne sur les interactions entre la coordination régionale du Rés'O PRO réalisée par l'Agence et le Crefop.

En réponse, Denis LEBOUCHER propose de présenter les candidatures à la labélisation du SPRO conseil à un sous-groupe de travail spécifique de la commission 2 du Crefop. Il rappelle que, selon la loi 2018, la Région est contrainte de réaliser un bilan annuel des activités d'orientation et que la commission orientation pourrait être le lieu pour préparer ce bilan.

Jean-Michel GODET reçoit cette proposition avec beaucoup d'intérêt et se réjouit de faire partie, à terme, de ce Rés'O Pro car l'IRTS est fortement sollicité autour des questions d'information sur les métiers du secteur.

Jean-Michel MONNOIS souhaite savoir qui sont les acteurs habilités par la Région.

Denis LEBOUCHER développe la slide suivante (17) pour répondre à cette question. Il illustre, à titre d'exemple, que des associations comme le Crepi ou le Centre d'information sur le droit des femmes ont sollicité la Région pour être labélisées.

Richard LECOEUR interroge sur les liens entre les coordonnateurs territoriaux et les Catéf.

Denis LEBOUCHER propose que l'agence s'appuie sur les Catéf et les animateurs territoriaux. Ainsi, les coordonnateurs pourraient être invités dans ces instances pour faire un point sur les actions menées sur le territoire.

Alexandre LEBARBEY demande une clarification sur la coordination des commissions 2 et 3, sachant que les Catef sont sous l'égide de la commission 3, afin d'éviter les doublons.

Denis LEBOUCHER assure que l'idée n'est pas de démultiplier les groupes de travail.

Frédérique GALLOIS confirme que la gouvernance des Catef se fait dans la commission 3. La commission 2 alimentant les Catef sur la partie orientation. Par ailleurs, des groupes de travail spécifiques orientation peuvent être mis en place avec un retour de leur activité en Catef. Les coordonnateurs pourraient piloter ces groupes.

2 Présentation du cahier des charges pour la labélisation au SPRO Conseil

Diffusion du document : https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-06/SPRO_Cahier_des_charges.pdf

Denis LEBOUCHER présente le cahier des charges pour les structures candidates à la labélisation au SPRO Conseil (permettant également de figurer sur la liste préfectorale d'information conseil). Il sera disponible après la commission permanente du mois de juin. La date limite des dépôts des candidatures étant fixée au 31/07/2020, elles seront instruites à la fin de l'été par l'Agence qui en fera un retour à la commission au début de l'automne.

3 Actualisation du document CPRDFOP

Diffusion du document : https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-06/Actualisation_CPRDFOP%20-.pdf

Frédérique GALLOIS contextualise cette démarche. Elle précise qu'en parallèle à cette actualisation, une évaluation à mi-parcours du même dispositif est menée (recensement d'indicateurs, zooms qualitatifs sur des actions mises en place : animation territoriale, relations avec les branches professionnelles, Pric, apprentissage, stratégie régionale de l'orientation, handicap, formations sanitaires et sociales, VAE) qui fera l'objet d'une présentation en fin l'année 2020. Puis, elle présente les actualisations du texte du CPRDFOP autour de trois axes (voir document).

Alexandre LEBARBEY précise que le dossier Transition Pro était auparavant géré par le Fongécif et les Opacif représentant un nombre important de salariés.

5 Perspectives sur la professionnalisation des acteurs de l'Orientation

Karine HENRI présente le travail mené avec le Rectorat et le Carif-Oref sur la mise en place d'ateliers de professionnalisation à destination des professeurs principaux (voir slides 21 à 25 du document https://www.crefop-normandie.fr/sites/default/files/2020-06/Agence_regionale_de_l_orientation_et_des_metiers.pdf). L'objectif de ce dispositif est de permettre la découverte des métiers, des parcours, de favoriser l'ambition des élèves et de proposer des ressources et des outils pour aider les professeurs dans cette démarche.

Sandrine PUPPINI ajoute que ces actions de professionnalisation intègrent le Plan académique de formation (PAF). Elle conseille de valoriser la voie technologique plutôt délaissée en Normandie.

Denis LEBOUCHER souligne le travail réalisé avec le Carif-Oref sur ce champ.

4 Présentation des projets Agence régionale de l'orientation et des métiers

Karine Henri expose les outils proposés par l'Agence :

→ des expositions itinérantes *Pop up Métiers*. Première thématique : la compétence à s'orienter,

- des outils virtuels *XpérienceMétiers* pour découvrir le geste métier au travers d'une pratique virtuelle et immersive,
- une tournée de l'agence avec un véhicule itinérant pour créer de l'évènementiel thématique au plus près des établissements et des salons sur le territoire,
- un salon régional de l'orientation et des métiers annuel,
- une programmation évènementielle régionale et locale adaptée aux spécificités territoriales,
- un numéro gratuit (dorénavant porté par l'Agence) étendu à la formation initiale et l'orientation,
- un conseil en présentiel sur le site de Rouen avec la création d'une antenne sur le site de Caen opérationnelle à partir de septembre 2020.

Gwenaël DUPUIS (U2P) demande s'il est prévu des manifestations sur les métiers avec l'intervention de professionnels dans les classes.

Denis LEBOUCHER répond que des accords de partenariat sont en cours avec les branches professionnelles. En parallèle, l'Agence travaille, avec l'Aract, à une charte d'engagement des entreprises en Normandie pour la promotion des métiers in situ ou dans les établissements au moyen d'ambassadeurs métiers.

Sandrine PUPPINI fait un point d'actualité sur l'Onisep, très impacté par la loi de septembre 2018 impliquant le transfert de la compétence d'information sur les métiers et les formations aux Régions. La transformation de l'Onisep sur le territoire en délégation régionale est à la charge de la Région, de l'Onisep central et de l'Académie de Normandie. Différentes possibilités d'évolution s'offrent au personnel : rejoindre l'Agence ou rester au sein de la délégation régionale Normandie pour l'alimentation, la gestion et le suivi de la base de données de l'offre de formation Normande ou la réalisation de supports aux professionnels dans le cadre d'une démarche d'ingénierie pédagogique.

Denis LEBOUCHER précise que, les guides étant très attendus par les familles, l'Agence doit assurer la continuité du service proposé tout en étant innovante. Il suggère à la commission de faire des préconisations en ce sens.

7 Perspectives pour le Plan d'urgence Interministériel Décrochage en Région

Sandrine PUPPINI déclare que, depuis le déconfinement, les réseaux du décrochage scolaire font l'objet d'une mobilisation accrue avec la mise en place d'un Plan d'urgence concrétisé par les Plateformes de suivi d'appui aux décrocheurs (PSAD). L'objectif étant d'être présent pour chaque jeune repéré en perdition. Concrètement, sur le mois de juin, les établissements devront communiquer aux PSAD les coordonnées des élèves sans contacts établis depuis le déconfinement afin de leur proposer une solution de retour à l'école. L'Etat, la Région et L'Association régionale des missions locales (ARML) travaillent de concert pour établir un protocole d'accompagnement du jeune et de sa famille dans son retour à l'école et son maintien dans les mesures d'obligation de formation.

Sylvie SAINTE MARIE ajoute qu'il est indispensable de se concerter pour être au rendez-vous du trou d'air occasionné par le confinement afin de ramener les jeunes vers l'école ou de les suivre en mission locale. Ce plan de mobilisation, partagé entre l'Education nationale, l'ARML et l'Agence doit assurer la transition d'ici la rentrée.

Denis LEBOUCHER ajoute que l'Agence et le Carif-Oref mettent en place un observatoire du décrochage scolaire afin d'estimer, dans le temps, le volume de jeunes concernés en Normandie (au moyen des données de l'Education nationale, des Missions locales, de Pôle emploi, etc.). Il précise que le décrochage concerne également les CFA et les universités.

Alexandre LEBARBEY recommande d'associer les travailleurs sociaux aux actions menées sur le décrochage scolaire. Ces professionnels ont un lien permanent avec les jeunes isolés mais se retrouvent régulièrement en difficulté pour leur proposer des solutions réelles de retour en formation. Le lien entre le monde de la formation professionnelle et de l'emploi et celui des travailleurs sociaux est essentiel et doit être développé.

Denis LEBOUCHER répond que, dans les réseaux de proximité, le monde associatif et les travailleurs sociaux sont ciblés afin d'être outillés. Par ailleurs, bien que les PSAD soient de très bon outils, il existe effectivement des difficultés de travail en réseau au niveau local en Normandie. L'Agence peut avoir un rôle de re-mobilisation des acteurs en lien avec les PSAD.

Sylvie PUPPINI ajoute qu'il est indispensable de consolider ces liens sur le terrain. Elle insiste sur le rôle collectif pour proposer aux jeunes un retour à l'école ou d'autres solutions. Elle rappelle que le rôle principal et premier des PSAD consiste à mobiliser les professionnels afin qu'ils proposent une solution aux décrocheurs signalés par les établissements.

Jean-Michel GODET questionne sur les modalités d'organisation des manifestations dans les conditions sanitaires actuelles et la possibilité de réfléchir à une organisation collective pour garantir l'efficacité des dispositifs pour les mois à venir (salon virtuel, etc.).

Denis LEBOUCHER répond qu'un travail sur le sujet est actuellement mené avec les Universités. Un modèle a été expérimenté en fin d'année dernière avec de bons retours. Une réflexion sur une plateforme de salon virtuel est en cours. Par ailleurs, la sous-commission apprentissage du Crefop souhaite travailler avec l'Agence pour coordonner une campagne collective virtuelle de promotion des CFA.

Sandrine PUPPINI précise que, pour les collégiens entrant au lycée l'année prochaine, le confinement a été concomitant à la période des visites des lycées et des CFA. Certains établissements se sont organisés pour réaliser des vidéos de visites virtuelles. Elle met en garde qu'à l'avenir il faudra afficher de la cohérence pour éviter de sur-solliciter les chefs d'établissements pour ces visites.

Jean-Michel GODET interroge sur les modalités de relais des messages (nouveaux diplômés...) auprès des élèves et des enseignants pour ne pas multiplier les interventions auprès des établissements.

Alexandre LEBARBEY complète en ajoutant qu'un des sujets de la commission paritaire nationale de l'emploi est le « bien communiquer » sur les métiers du sanitaire et social auprès des acteurs de l'orientation, un sujet d'actualité abordé politiquement.

Denis LEBOUCHER précise que les responsables d'établissements demandent de la coordination de la part des acteurs pour garantir le succès des actions collectives.

6 Campagne de communication plan d'urgence : chasser les idées reçues

Denis LEBOUCHER présente *Chasser les idées reçues*, un feuilleton lancé sur les réseaux sociaux par l'Agence début juin. Le premier épisode est consacré à la formation ouverte à distance *Chasser les idées reçues autour de la FOAD*, l'épisode 2 aura pour thème la promotion de l'apprentissage.

Olivier VARTERESSIAN conclut la séance en remerciant les intervenants et en soulignant la richesse des échanges lui donnant envie d'avoir un suivi qualitatif et quantitatif sur les dispositifs mis en place dans cette commission. Deux mots lui viennent à l'esprit pour conclure cette séance : résilience (suite aux effets du confinement) et agilité (dans le contexte actuel, il est indispensable d'être encore plus réactif).